

Descriptif de l'emploi

Situé dans le département des Pyrénées-Orientales à 5 km de Perpignan, le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet Saint-Nazaire (SMBVR) recherche un directeur général des services (DGS).

Le SMBVR regroupe 4 EPCI représentant 35 communes situées sur son bassin versant qui couvre une superficie de 270 km². Le Réart est le principal cours d'eau des 4 affluents qui se jettent tous dans l'étang de Canet Saint-Nazaire.

Les missions seront les suivantes :

- Gérer le syndicat pour lui donner les moyens d'assumer les missions pour lesquelles il est compétent ;
- Assurer l'interface entre les élus, les partenaires et les collectivités ;
- Assurer l'encadrement de l'équipe composée de 8 personnes.

Missions ou activités

Direction du syndicat :

- Organisation des responsabilités ;
- Gestion des risques spécifiques en milieu aquatique ;
- Aide au recrutement en fonction des besoins ;
- Organisation administrative ;
- Cohérence politique pour la gestion des eaux ;
- Assure une veille juridique ;
- Adaptation du syndicat aux évolutions législatives.

Management :

- Réunion de services ;
- Entretien individuel et réalisation des entretiens professionnels ;
- Prise de décisions ;
- Définition d'objectifs ;
- Appui des équipes en fonction des besoins.

Finances :

- Préparation et gestion du budget ;
- Recherche de financements ;
- Gestion des investissements ;
- Suivi de la trésorerie.

Travail avec les élus :

- Rendre compte au Président de l'actualité du syndicat et définir avec lui les orientations politique de la structure ;
- Animer les réunions avec le Président et les Vice-présidents ;
- Assurer la relation avec les communes, la Communauté Urbaine Perpignan-Méditerranée et les Communautés de Communes.

Conseil syndical (40 membres) :

- Préparation des conseils syndicaux ;
- Animation d'une réunion avant chaque conseil avec le Président et les Vice-présidents ;
- Rédaction des délibérations ;
- Suivi des décisions prises.

Profil recherché

Connaissance des savoir-faire métier

- Bonne connaissance des domaines suivants :
 - Maîtrise des données financières ;
 - Maîtrise des données relatives à la gestion de l'eau ;
 - Maîtrise des données relatives aux risques liés à l'eau (pollution, inondation) ;
 - Maîtrise des aspects juridiques.
- Bonne utilisation des moyens mis à disposition par le syndicat pour exercer ses missions.
- Souci du développement de ses compétences professionnelles.

Efficacité personnelle :

- Bonne gestion du temps et des priorités.
- Bonne organisation du travail.
- Capacité d'anticipation et réactivité.
- Rigueur administrative.
- Autonomie, initiative, force de proposition.

Fiabilité et qualité de son activité :

- Devoir de réserve, discrétion.
- Sens des responsabilités.
- Adaptabilité et disponibilité.
- Capacité à intégrer les évolutions conjoncturelles et/ou structurelles et à assurer la continuité du service.
- Souci d'efficacité et de résultats.

Qualités relationnelles :

Qualités relationnelles avec l'ensemble de ses interlocuteurs : Président, Elus, collaborateurs, partenaires privés et institutionnels :

- Assure des relations respectueuses et courtoises.
- Ecoute et prend en compte les avis et les besoins.
- Développe des relations de confiance dans le syndicat.
- Fait preuve de disponibilité et de sens de l'intérêt commun.
- Développe des coopérations avec ses interlocuteurs en interne et en externe.
- Favorise la qualité de la communication interne.

Capacité d'encadrement :

- Structuration de l'activité des services.
- Animation de l'activité des équipes.
- Accompagnement des agents.
- Impulse et accompagne les changements.

Connaissances requises et règles à respecter :

- Juridique.
- Connaissance du terrain.
- Cadre réglementaire, statut, fonctionnement des collectivités et de leur environnement institutionnel.
- Règles budgétaires et comptables.
- Code des Marchés Publics.
- Relations avec les élus et rouages de l'administration.
- Gestion des Ressources Humaines.
- Règles internes au fonctionnement du Syndicat : règlement intérieur, notes de services.
- Risques professionnels liés aux métiers exercés dans les services ainsi que des moyens pour les limiter.

Logement
Pas de logement

Poste à pourvoir le
01/09/2025

Date limite de candidature
04/05/2025

Modalités de candidature et informations complémentaires

Informations complémentaires :

- Permis B indispensable, véhicule de service, déplacements fréquents sur le bassin versant.
- Titulaire ou non titulaire
- Rémunération : base grille indiciaire + régime indemnitaire + tickets restaurant.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer au :
Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet Saint-Nazaire
A l'attention de M. François RALLO, Président du SMBVR

Parc d'activités Sud Roussillon

3, rue des Fenouillèdes

66280 SALEILLES

Ou par mail à l'adresse suivante : contact@reart66.fr